

SONDAGE DES MEMBRES DE L'APLSI SUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE APPROCHE
VISANT À PRÉVENIR LES EFFETS NÉFASTES DE L'AUGMENTATION DU NOMBRE ET DE LA
PUISSANCE DES EMBARCATIONS MOTEURS AU LAC SEPT-ÎLES, JUILLET 2018

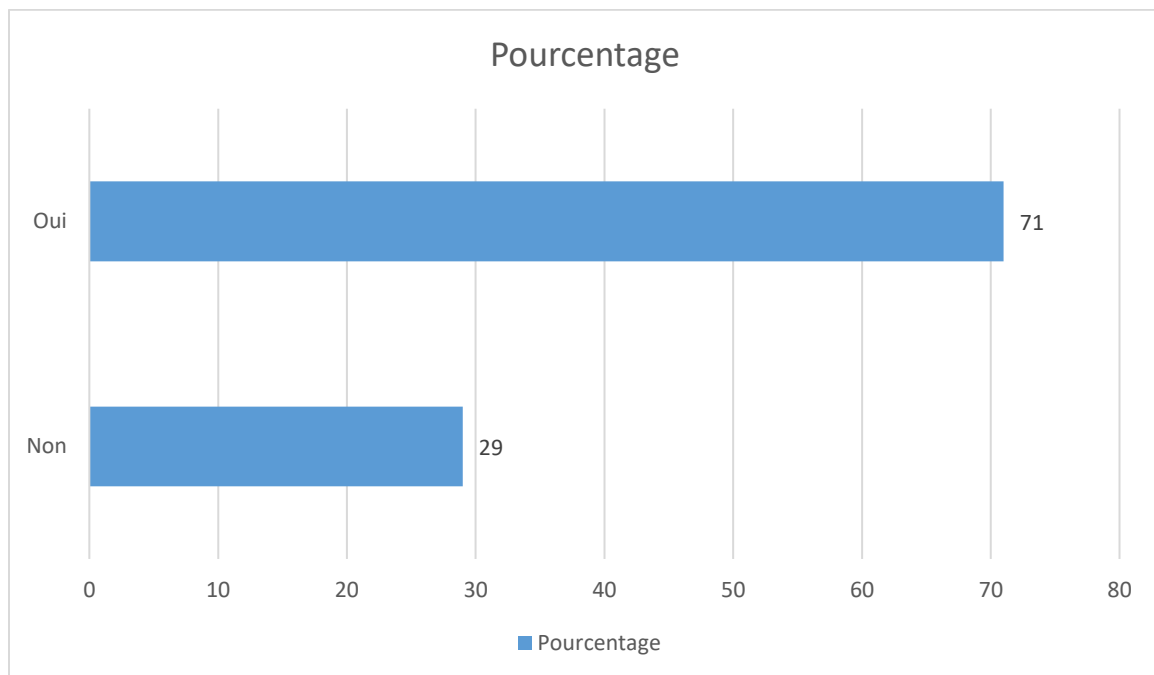
RÉSULTATS :

Taux de réponse : 212 sur 404 questionnaires distribués (52,4 %)

QUESTION 1

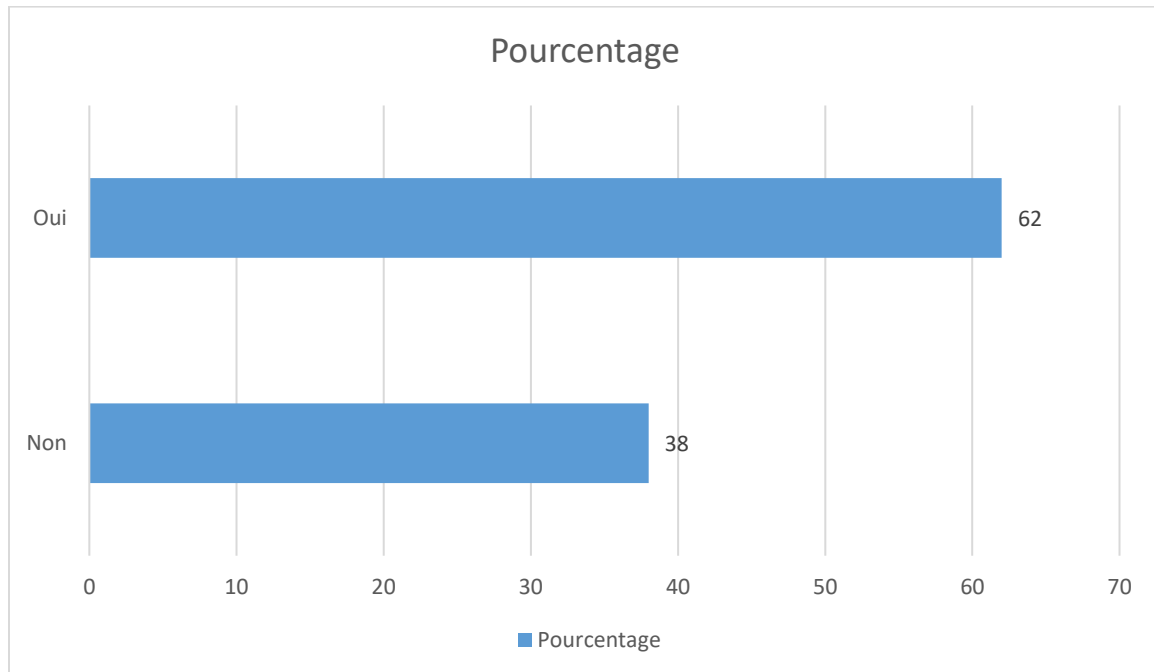
En réponse à l'augmentation constante du nombre d'embarcations motorisées navigant sur le Lac Sept-Îles et leur puissance accrue créant des inconvénients notamment, sur la qualité de vie de plusieurs résidents, leur sécurité, l'environnement, la préservation des rives et des quais, en raison de la grosseur des vagues et le bruit, le conseil d'administration de l'APLSI souhaite connaître l'avis de ses membres sur la situation.

Considérez-vous que la situation décrite constitue un problème au Lac Sept-Îles?



QUESTION 2

Vivez-vous des conséquences de l'augmentation du nombre d'embarcations sur le lac et de la puissance des moteurs?



Si oui lesquelles?

Il y a eu 127 personnes qui ont rédigé des commentaires à cette question. Les principales conséquences les plus citées par les répondants sont:

1. Grosses vagues
2. Trop de bruit (moteurs ou musique forte)
3. Érosion des rives
4. Bris de quai et d'embarcations par les vagues
5. Activités non motorisées (canot, kayak, voile...) difficiles en raison des vagues et achalandage élevé
6. Sécurité – vitesse excessive
7. Environnement et qualité de l'eau perturbée

Par ailleurs, voici tous les commentaires reçus. Chaque item correspond aux commentaires d'un membre:

1. Bruit, vagues, musique, vitesse
2. Sécurité des embarcations non motorisées; bruit; impact sur la qualité de l'eau

3. Vagues sur mon quai et bris, impossibilité de faire du canot les FDS, bruit important.
4. Grosses vagues qui arrachent les attaches de nos bateaux
5. Les vagues
6. Bruit et vagues
7. Mon terrain se mine et mon bateau veut arracher de mon quai et bruit de moteur très fort
8. Je demeure l'été Sur l'île Genoï. Depuis quelques années les vagues sont de plus en plus fortes et montent sur le quai. On ne peut plus y demeurer sans se faire inonder. Les bateaux embarquent sur le quai et doivent maintenant être constamment dans l'abri à bateaux La turbidité de l'eau a augmenté ainsi que le nombre d'algues. Il y a plus de canards communs. Enfin, certains bateaux ne respectent pas la limites de vitesses entre les deux îles et on a parfois des craintes pour se baigner.
9. Moins paisible. Nos embarcations moins grosses se font parfois brasser par les plus grosses
10. Bruit, dégradation des berges, embrouillement des eaux
11. Le quai la rive et danger de baignade canot etc certains jours. J'habite près du club nautique j'aimerais bien avoir des bouées jusque dans notre baie.
12. Érosion des berges
13. Dans l'ordre: Vagues qui minent la stabilité des rives *** , il devient dangereux de faire canot/kayak à certains moments, et le bruit.
14. Érosion. Finie, la voile les fins de semaine.
15. Nous avons dû acheter des perches pour notre bateau et ensuite ajouter des cordes car après le passage des bateau de wake notre bateau se fait brasser et on doit avoir des quais ultra résistants, nous sommes dans une zone de fort achalandage
16. De grosses vagues qui arrosent le quai.
17. La grosseur des vagues est si importante que parfois elle nous empêche de faire de la voile, elle fait des vagues sur le ponton lors de promenades. Et très dérangement tard le soir à cause de la musique très forte qui accompagne ce sport.
18. Vagues et bruits. Mais ceci est mineur par rapport à la destruction écologique du lac.
19. La difficulté de faire du kayak ou de la voile les fins de semaine.
20. Déplacement de quai et érosion berge par les aguets. Activites on motorisees'efillejses (canot et kayak)
21. Des gens laissent descendre des gens à leur quai pour quelques dollars qui amènent des bactéries nuisibles de d'autres lacs, c'est réellement inquiétant !
22. Le plus gros problème est la dimension et le HP trop puissant des bateaux. L'effet des vagues est dangereux. Il n'est pas possible de pratiquer des sports nautiques non motorisé lors que ces bateaux sont en fonction sur l'eau. J'ai un bateau 75hp et il y a maintenant des journées que je dois m'empêcher de la prendre par rapport au vague de Wake. Ensuite il y a tous le coté environnement, érosion, vague, eau brouillé etc..
23. Les grosses vagues causé par les bateaux à ballast semble être le seul problème pour les autres petites embarcations et pour les berges.
24. Bruit des grosses embarcations et grosses vagues des bateaux de wake
25. Les effets des grosses vagues produites sur les abords d'un terrain.
26. Augmentation marquante de la force des vagues. Fond du lac près de la plage devenu embrouillé au point que la baignade devient désagréable (fond devenu gluand)
27. Sécurité et bruit

28. Désagrément suite aux passages des plaisanciers qui ne respectent pas les zones peu profondes et les bouées
29. Bruit. vitesse excessive près de chez moi, érosion des berges
30. Beaucoup de grosses vagues mais cette année je vois une diminution de celles-ci et une amélioration du respect et de la politesse de leur conducteur.
31. Danger pour la baignade libre pour mes 2 jeunes enfants de 7 et 10 ans Difficile d'initier les débutants (ski ou wake) et pour les petites embarcations (kayak et paddle bord)
32. Les wake-boats et les motos marines sont très bruyants et causent des vagues qui ont érodé au moins 40 pieds carrés de ma rive les 5 dernières années. Il y a souvent des poissons morts sur ma rive, avec des traces de coupures; Des herbages et autres résidus coupés dérivent chez moi en même temps que les grosses vagues ; en fin de semaine et pendant les semaines de vacances, je ne peux me baigner chez moi, parce que l'eau est trop sale, trop encombrées d'herbes coupées. Les grosses vagues des bateaux qui viennent trop prêt du quai... bris du quai. Des groupes de 3-4 pontons attachés ensemble se stationnent devant chez moi, à moins de 80 pieds, pendant des 4-5 heures de suite, le samedi puis reviennent le dimanche. Ils parlent fort, font jouer de la musique du genre "La croisière s'amuse", urinent dans le lac, jettent leur déchets à l'eau.
33. Les grosses vagues brassent énormément le bateau qui a comme répercussion que le quai commence à tordre. Et ce type d'embarcation avec des systèmes de son pour des bars nous obligent à endurer leur musique.
34. Bris au Quai avec les vagues qui arrachent des planches et creusent tranquillement le sable sous ses fondations Érosion de la rive Vagues sur le quai maintenant fréquentes surtout les fins de semaine, on ne plus plus s'y coucher et y laisser des objets Bruit de moteur excessifs et parfois très tôt le matin. Ils remplacent les hydravions... Musique excessivement forte sur les wake boats qui avancent lentement. Des pontons parfois aussi en passant. Grosses vagues sur le lac qui sont une nuisance à l'utilisation de mon voilier pouvant venir à causer des bris à cause des forts coups qu'elles provoquent sur ce dernier lorsqu'il les rencontre En Kayak, canot, et pédalo on embarque de l'eau avec ces grosses vagues et on risque de chavirer. En fait on ne les utilise presque plus la fin de semaine c'est trop dangereux et désagréable. Certains ne gardent pas une distance sécuritaire avec mes embarcations sans moteur même que un a déjà tourner en rond autour de moi en soulevant une grosse vague à +/- 15-20 pieds. Grrrr de sans génie !!
35. Plusieurs problèmes. Erosion de la berge. Eau trouble causée par les vagues scelerates des Waves boards. Nos embarcations a l'amarrage frappent le quai de façon violente et continue surtout les fin de semaine.et que dire du bruit.
36. Sur les rives beaucoup de poisson mort
37. Les vagues qui arrivent et qui endommagent les embarcations et l'érosion des rives sont de plus en plus importantes depuis quelques années
38. Le bruit
39. Érosion de la rive. Vague très forte sur notre embarcation qui frappe le quai. Navigation difficile les fin de semaines.
40. LE bruit... les grosses vagues à croiser...
41. Dégradation de ma rive, bruits des moteurs, difficulté de pratiquer des activités comme le canot, le kayak etc....à moins de le faire très tôt le matin, sécurité nautique etc
42. Le weekend durant les après-midi ou il fait beau, je ne vais plus sur le lac car il y a trop de trafic et cela peut devenir dangereux. Également à cause de la grosseur

des vagues générées par un bateau de surf avec les ballast sûrement remplie d'eau une de mes invitées assises à l'avant de mon bateau, s'est fait complètement aspergée

43. TROP de vague
44. Il y a plus de bateau mais moins de navigation qu'avant Le Lac est très souvent Avec peu de bateau même le dimanche
45. Bris du quai et bruit. Vagues importantes qui nous empêchent la baignade
46. Bruit, vagues, musique, vitesse
47. Vagues et bruit
48. Depuis le deuxième campings vs avez un lac ai chien et dessaulnais avec des seedoo ou autre a vive allure tourbillonne sur de petit circonférence comme un chien au bout d'une corde ! oui sa requiere une limitation ds un lac dont la moyenne est peu profonde ! merci
49. Oui. Nous déplorons tous les points décrits à la question 1. De plus nous serions en faveur de l'interdiction des embarcations de type Sea-Doo qui sont très bruyants, ainsi que l'interdiction de musique sur les embarcations.
50. Quai abîmé et érosion des rives
51. Ce n'est pas le nombre ni la puissance des moteurs qui est en cause, mais le gabarit des bateaux qui produisent de fortes vagues.
52. Bris de quais et érosion des berges entre autre et nuisance sonore émise par certains types d'embarcation.
53. Les vagues trop grosses sur le bord des rives
54. Vague trop grosse pour les pontons. Se fait brasser de gauche à droite et non respect des codes nautiques. Passe très près des pontons Plus bateau lac des aulnaies
55. Très grosse vagues
56. Le manque de civisme des utilisateurs motorisés
57. Augmentation du bruit et vagues lors de l'utilisation des kayaks
58. Détérioration de la qualité de l'eau remarquable, vague importante affaiblissant le quai.
59. Grosses vagues frappant sur le quai et abri à bateau provoquant des bris Eau brouillée, débris !
60. De plus en plus déplaisant de sortir en bateau le week-end dû au grand nombre d'embarcations de type Motomarine et bateau de surf. Les motomarines qui suivent les bateaux pour sauter les vagues et les bateaux de surf qui font des vagues gigantesque.
61. Vagues de plus en plus nombreuses et fortes sur notre rivage
62. Le bruit, et surtout les vagues. Les avions font autant de bruit mais par contre moins nombreux . En passant il y en a encore beaucoup qui ne respecte pas les limites de vitesse dans les partie peu profonde du lac et les wakeboat pourrais pratiquer leur sport dans la grande partie du lac les vagues auraient moins d'impact sur l'érosion ,bris de quai .
63. Les fortes vagues ont tellement brassé, que notre ponton s'est brisé en frottant sur le côté du quai, malgré les bouées en place. Nous avons dû faire réparer le tube qui prenait l'eau. Notre moteur de 9.9 ne peut suffire pour la promenade, nous devons le prendre en semaine ou tôt le matin.
64. Étant résident des îles lors des traversées il arrive à l'occasion que l'on doive affronter une vague produite par une embarcation de type wake surf. Par ailleurs je crois que de telles vagues contribuent grandement à l'érosion des rives
65. Érosion importante de ma berge. Vague importante qui frappe la rive Perte de terrain Nécessite des travaux pour consolider la rive

66. Les bateaux a vagues qui se promènent collés sur l'île en face de chez moi (Ile Ouellet) font tellement de grosses vagues qu'ils ont démoli mon quai flottant et lorsque nous sommes assis paisiblement et qu'ils passent nous sommes arrosés par les vagues a 74 ans on pourrait s'en passer. Je n'ai rien contre ce sport mais pourraient-ils en faire dans les secteurs plus vagues comme de l'autre coté du lac ou les vagues pourraient se perdre avant de frapper terre. Aucun aménagement possible car le bord de mon terrain est grugé par les dites vagues de ces embarcations qui sont toujours les memes et qu'ils ne le font pas en face de leur propriété (4 environ) C'était tellement agréable il y a quelques années mais tout change comme la balance.
67. Nous voyons que l'eau est moins claire. Il y a des gros vagues qui embarque même sur le quai. Cette semaine j'ai eu de la visite des personnes qui ont été ici il y a 2 ans. Un des enfants m'a demandé pourquoi l'eau était moins bleu que la dernière fois.
68. Vagues trop fortes
69. Dégradation des rives de ma propriété et bris de mon ponton, les grosses vagues le faisant sortir de ses amarres et il se frappe contre le quai avec bris occasionnés au pourtour du ponton. Bruit incessant et cela non seulement le jour mais en soirée avec projecteurs puissants. La grosseur des vagues demande une surveillance accrue des petits enfants lors de leur baignade. Poissons morts qui flottent à la surface. Disparition des amphibiens (grenouilles et écrevisses) bien qu'il soit impossible de faire un lien direct entre ces disparitions et les vagues des grosses embarcations motorisées.
70. Vagues qui causent l'érosion des berges Le bruit Les gens qui ont des gros moteurs ,vont souvent vite et ne sont pas toujours prudents.
71. En étant dans une baie avec vitesse interdite ,je n'ai plus de problèmes.
72. VAGUES SUR LE LONG DE LA RIVE
73. Renforcement des protections dans l'abris bateau, érosion du bord de l'eau, bruits plus important et constant
74. Impossible de faire du pédalo, du kayak, du puddle board ou tout autre sport non motorisé
75. Ce sont les motomarines qui sont les plus bruyantes lorsque conduites pour générer du bruit.
76. le bruit
77. peu de gens respecte la limite de vitesse surtout les motomarines
78. Érosion de la berge de mon terrain et circulation trop près
79. Malgré l'augmentation du nombre d'embarcation au cours des 25 dernières années, il y a moins de trafic sur le Lac qu'à l'époque
80. Puissance des moteurs
81. ce n'est pas bon pour les rives
82. pour me rendre a mon chalet sur ile geneois il y a quelque fois de grosse vaques rock n roll pour une chaloupe ces pas toujours evident
83. les motos marines vont trop vites et aucunes ne respectent les bouées de contrôles dans les zones sensibles l autre problème c est les gros pontons avec de gros moteurs qui sont sans proportion avec un lac de taille moyenne comme le lac sept îles ca n a plus tout simplement plus de sens Une réglementation s impose pour limiter les vitesses et les force de moteur il en va de la sécurité des gens et de la protection du lac avant qu il ne soit trop tard
84. Plusieurs résidu (branche, gazon, algue, etc)flotte en surface de l'eau. L'eau lac est

brouillé.

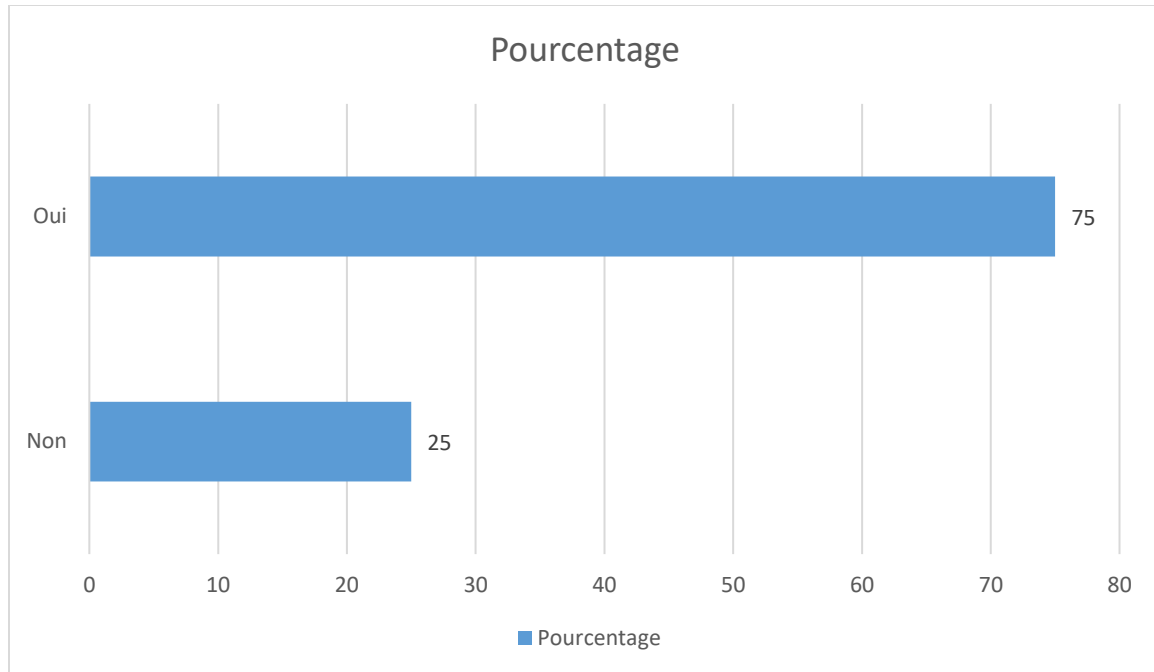
85. Érosion de la rive de mon terrain. Affaissement de la surface du terrain sur les 15 premiers pieds de la rive. Finalement, la dégradation lente de la santé du lac due à l'augmentation des activités sur le lac
86. Les grosses vagues brisent notre quai. Accumulation de débris et croissance d'algues là où nous nous baignons. Dérangement par le bruit lors de journées plus achalandées par ceux qui ne respectent pas le corridor.
87. L'augmentation de la vitesse et le manque de respect pour la sécurité de certains me rendent insécure lorsque je vais sur le lac. Je m'inquiète aussi pour la détérioration de la qualité de l'eau.
88. prolifération des algues,détérioration des rives et qualité de l'eau.bruit et grosses vagues.
89. Le bruit, Les vagues qui endommagent les rives les quais et remise en suspension des sédiments (pollution) , danger pour Les petites embarcations .Accélère le vieillissement de notre lac
90. Cela ne dure que 2 mois, mais je comprends qu'il est mieux d'agir tout de suite
91. Fortes vagues sur la rive qui nuisent à la préservation des berges pour lesquelles nous avons mis beaucoup de temps et d'efforts pour en faire un aménagement adéquat. Musique forte provenant principalement des wakeboat. Cela nuit à notre quiétude non seulement lorsque nous sommes sur notre quai mais également sur notre patio qui se trouve à au moins 100m du bord de l'eau. Le bruit se propage très bien sur l'eau. Je déplore également le comportement des conducteurs de seadoo qui prennent plaisir à tourner en rond. Le bruit qui en résulte est très harassant. Certains vont à trop grande vitesse dans les zones sensibles. Je l'ai observé à quelques reprises dans la passe menant au Lac aux Chiens.
92. Je crois que oui car il faut admettre que tous les efforts de sensibilisation mis de l'avantage par l'APLSI n'ont pas donné les résultats escomptés.
93. Préservation de ma zone riveraine grosse détérioration de mon bord de l'eau ... Les vagues provoquées par les wakes boat qui passent près des embarcation sur le lac dérangent notre quiétude par le non respect des distances lorsque ceux-ci passent trop près des embarcations comme les pontons cela est dangereux et inquiétant.... Ce lac est trop petit pour de tels embarcations.
94. Augmentation sur le lac embarcation non membre
95. Circulation de bateaux très dense les fins de semaine, vagues très importantes pouvant causer l'érosion des sols, et encrage de bateaux près des rives et ainsi des propriétés privées.
96. Le bruit est étourdissant, les vagues, la détérioration du bord de notre terrain.
97. Le bruit,les vagues,les risques d'accidents et surtout l'insouciance de certains conducteurs (entre autres de motos-marines).
98. La plupart des nouvelles embarcations sont de type wake boat et des moto-marines. Ces embarcations font d'énormes vagues pour le cas des wake boats et les moto-marines ne respectent pas, dans bien des cas, les zones sensibles.
99. Force et intensité des vagues
100. Grosses vagues qui brisent nos embarcations au quai. Érosion sur les îles.
101. Je dois stationner mon bateau chez mon voisin à cause des vagues des wakeboat. Ça m'a déjà coûté une réparation de toile. Sinon, je devrais relever mon abri.

102. Énormes vagues
103. Surtout le manque de savoir-vivre et de respect de certains conducteurs de bateau qui jettent l'ancre près des résidents et qui se pensent seuls au monde ou qui passent très près de nos quais, même si on est là.
104. J'ai une petite embarcation et lorsqu'il y a beaucoup de bateau je ne me sens pas en sécurité. À certain moment il y a beaucoup de vagues. Je trouve que les gens navigue très vite et ne sont pas respectueux des petites embarcations.
105. Activités nautiques non-motorisées plus difficiles. Grosses vagues qui se rendent jusqu'au bord de l'eau Disparition des grenouilles: il y a 10 ans, il y avait énormément de grenouilles qui pondaient au bord de l'eau, très peu de vagues se rendaient jusque là. Aujourd'hui il n'y en a plus. Musique forte déplaisante. Bruit des moteurs dérangeant.
106. beaucoup de vagues lors de promenade en ponton 2) beaucoup de vitesse entre le lac des Aulnaies et lac Sept-îles
107. Trop de trafic et trop de vitesse les fin de semaines.
108. Oui car cela nous empêche de se promener en canot et en kayak particulièrement la fin de semaine. Nous craignons pour notre sécurité à cause de la vitesse et des vagues des ces engins puissants. De plus le bruit est très dérangeant .
109. Pollution par le bruit Destruction du rivage Danger pour les pédalos canots cayack etc
110. Vagues et manque de respect pour les plus petites embarcations.
111. Les vagues produites par les puissants bateaux embarquent par-dessus le pont de notre ponton. La pratique du kayak devient difficiles par moments.
112. Bruits de moteur intenses, musique forte et envahissante, vagues extrêmes.
113. Nous voyons que l'eau est moins claire. Il y a des gros vagues qui embarque même sur le quai. Cette semaine j'ai eu de la visite des personnes qui ont été ici il y a 2 ans. Un des enfants m'a demandé pourquoi l'eau était moins bleu que la dernière fois.
114. Ce n'était pas facile de se baigner hier dimanche le 22 juillet, les vagues des embarcations étaient trop fortes
115. Mes embarcations ce font endommager par la forces des vagues produites pas le nombre de bateau à wave.
116. Les grosses vagues
117. Plus de grosses vagues des bateaux de wake
118. Bateau de week bord sa augmente il y en na trop on n'a pas le lac pour sa se n'ai plus plaisant de faire du bateau sur le lac ou du kayak ou du ponton le problème se n'est pas la force du moteur c les balace des bateaux week
119. Difficultés à jouir de promenades sécuritaires et calmes, l'abondance de grosses vagues nuisant à la baignade et aux sports tels que le kayak, voile... , perturbation de la quiétude
120. le bruit et je crois aussi le risque pour l'environnement
121. Vagues du au sea doo et bateaux de wakes
122. L'an dernier, j'ai eu plusieurs " cadavres " de poissons déchiquetés en bordure de mon terrain.
123. fortes vagues , nouvelles herbes, eau trouble, poissons morts en augmentation, sécurité diminuée, manque de civisme, bruit parfois assourdissant, rejet volontaire

- et ou involontaire dans le lac, difficulté accrue de pratiquer des sports nautiques plus paisibles.
124. le bruit, la vitesse
 125. Vagues, non respect des bases de la navigation_. Manœuvre dangereuses. J'ai eu mon ponton de 27 pieds inondé par un wake,, ces gens n'ont aucune conscience de leur actions et n'ont pas de place sur le lac.. Nous sommes à côté de la plage de M. Albert Allard et les wake et motos marines ne tiennent aucunement compte que des petits enfants se baignent.. Malheureusement, les stupides sont déjà sur le lac . Le plus bel exemple est celle qui était à la consultation du 3 juin, celle qui a carrément dit qu'elle était incapable de gérer un wake, quand elle ne sait plus quoi faire entre un kayak et un ponton, c'est le ponton qui écope! C'est la plus belle preuve que ces gens n'ont pas de place sur le lac
 126. Détérioration de l'eau du lac. Bruit excessif les beaux jours de fds et des vacances de la construction.
 127. J'observe qu'il y a de plus en plus de plantes aquatiques. Ce n'est pas les plantes le problème mais ce qui les cause.

QUESTION 3

Croyez-vous qu'il soit nécessaire pour l'APLSI d'intervenir?



Si oui comment?

Il y a eu 143 personnes qui ont rédigé des commentaires à cette question. Les solutions les plus citées par les répondants sont:

1. Limiter les forces de moteur
2. Interdire les « wake boat »
3. Mieux informer et sensibiliser les utilisateurs d'embarcations à moteur
4. Augmenter la surveillance policière et se donner une police locale du lac
5. Demander à la ville d'intervenir
6. Limiter le nombre d'embarcations par propriété
7. Limiter la longueur des « wake boat » (21 pieds)
8. Interdire les motomarines
9. Réglementer la vitesse sur le lac
10. Fermer la station d'essence de l'APLSI

Un membre a même suggéré de faire un recours collectif pour les bris de quai et d'embarcations en raison des grosses vagues engendrées par les « wake boat ».

Par ailleurs, voici toutes les solutions suggérées reçues. Chaque item correspond aux solutions d'un membre:

1. En limitant les forces de moteur à 150 et en vendant l'essence plus cher à tous ceux de plus de 150 forces de moteurs, et en ayant de la surveillance régulière de genre policière
2. Oui, en autant qu'elle est mandatée par un nombre significatif de membres
3. Faire respecter nos règlements, demandez à la ville d'intervenir, faire venir la SQ
4. Par l'information car dans le passé cela a bien fonctionné pour la bande riveraine et aussi les fosses septiques
5. En premier lieu il faudrait faire respecter les zones à limitations de vitesse et de vagues implanter avec la mise en place de bouées
6. En délimitant des zones de protection des berges, un peu comme nous avons présentement
7. Il faut trouver une manière de limiter les embarcations qui font de grosses vagues. Wakeboard, wakesurf et speed boat.
8. Par contre le problème provient du camping pourquoi pénaliser les résidents du lac ?
9. En contrôlant les embarcations du camping
10. En visant le vrai problème et non la force du moteur
11. Réglementer la vitesse, la force des moteurs sur le lac, le nombre d'embarcations à moteur sur une même propriété. Mettre en place une police du lac.
12. Comme proposer lors de la dernière assemblée
13. Limiter la longueur des wakeboat, qui a un impact directe sur les vagues.
14. Limiter la puissance des moteurs, faire respecter les zones protégées (Je note une nette amélioration en ce sens, bravo!). La limite de 200 forces me semble déjà excessive pour un lac où les zones permise de hautes vitesses sont petites.
15. Éliminer totalement ce genre de bateau, qui ne convient pas à ce lac peu profond.
16. Je considère que l'association gère bien l'entrée des embarcations. Les bateau de wakesurf qui cause plus de vague sont des activités qui sont passagère et utilisé par des adolescents ou jeunes adulte et qui dure que quelques année, sans plus. Faut que les gens essaie, c'est normal ensuite ils ont fait le tour et revendre. Je ne crois pas qu'il y ai une compétition de gros moteur comme au lac Saint Joseph, au final faut laissé vivre les gens et par défaut le trouble se résorbera...
17. Étant donné que vous ne pouvez contrôler les embarcations du côté de la plage, je ne vois pas l'utilité de s'ingérer dans les droits des résidents du lac 7Iles, ces résidents sont sensibilisés, regardez l'affluence des bateaux par exemple le samedi et le dimanche et regardez d'où ils sortent. Par la suite d'essayer d'imposer une réglementation des règlements il y en a déjà trop, respecter mes droits et libertés.
18. Le problème n'est pas exclusif au lac li faut voir comment est réglementé la marina du lac des aulnaies
19. Interdire bateaux wack immédiatement.
20. Diminution du nombre de gros moteur
21. 1. Limiter la puissance des moteurs 2. Fermer la station d'essence
22. Limiter les Wakeboat à 200f tout en respectant les droits acquis. Pas de nouveaux

- Wake sans droit acquis(Défis de contexte pour l'application:complexité)
23. Je réside au lac des Auxnaies et les motomarines sont un gros problème. Ils ne respectent aucunement le 5 km et tournent en rond à toute vitesse une dizaine de fois en plein centre du lac avant de retourner au grand lac. Les bateaux de wakeboard sont par contre très respectueux sur ce lac et traversent immédiatement sur le grand lac. Bannissez les seadoo au lac des auxnaies.
 24. Par la pose de bouées ce fut un premiere pas mais vous devriez en mettre davantage en plein centre du lac des auxnaies.
 25. En mettant des règlements sur la navigation au Lac Sept-Iles comme il se fait dans d'autres lacs
 26. En avisant les propriétaires de facons répétées
 27. En réduisant la grosseur des bateaux.
 28. 1) limitation de puissance 2) un permis très couteux pour chaque embarcation 3) demander l'aide provinciale pour intervenir voire interdire les embarcations motorisées
 29. En interdisant les waké-boat trop puissants pour la grandeur du lac.
 30. Selon moi, le principal problème est la vitesse des bateaux qui passent devant ma maison qui est située dans une zone réduite
 31. Continuer la sensibilisation et notamment l'utilisation accrue de bouées d'avertissement. Le problème n'est pas le type d'embarcation ni la force de moteur mais la délinquance et/ou l'ignorance de certains plaisanciers. Les interdictions proposées forceront les propriétaires à mettre leur(s) bateau(x) à l'eau ailleurs qu'au Club nautique. L'APLSI perdra des membres et la situation ne s'améliorera pas.
 32. Absolument oui. En ce moment seul l'APLSI peut faire quelque chose car les lois canadiennes ont inexistantes en ce moment sur les plan d'eau pour protéger les lac. Il faut y aller avec une solution qui amènera un changement rapidement. Il y aura protestation sur le coup et ensuite les gens s'acclimateront au changement. l'humain est ainsi fait!
 33. Quel pouvoir a l'aplsi sur le lac?
 34. En maintenant une certaine surveillance
 35. Continuer les démarches entreprises, bravo
 36. Limiter à 90 forces les moteurs et ajouter plus de bouees
 37. Interdiction de certains bateaux
 38. Je pense que la première choses est un règlement et je ne sais pas pour la suite. Si on empêche leur mise à l'eau au club ils iront ailleurs et on va perdre leurs cotisations. La sensibilisation est toujours un bon atout. Pour la limite de la puissance du moteur, Je ne suis pas d'accord avec le 200HP. Pour les bateaux Inboard le choix des moteurs est de 3 L (Environ 140HP) et 4.3 L (Environ 220HP). Donc la limite devrait-être de 220HP.
 39. Limiter la force des moteurs Contrôle à la descente de bateaux Contrôle autour du lac pour ceux qui font descendre les bateaux dans leur cour Demander plus de présences policière pendant l'été
 40. Excellente idée de limiter la descente de bateaux de moins de 200 forces et exclure les wakeboats et les balasts. 200 forces, c'est amplement suffisant pour tous les sports d'eau. Il s'agit de bien choisir son bateau pour ce faire. Faut que

l'APLSI fasse ce règlement et le fasse respecter. Plus que 200 forces, c'est un caprice non nécessaire qui cause plus de dommages que le plaisir qu'il pourrait procurer. Quand les gros bateaux auront ravagé notre lac, ces gens s'en iront ailleurs pour continuer leur envie de grandeur et nous, nous subissons les dommages qu'ils auront causés. On a peu le choix d'accepter le droit acquis pour les moteurs actuels de plus de 200 F, mais je suis contre le fait que ce droit acquis se prolonge dans le cas d'un renouvellement de bateau ou de moteur ou de changement de propriétaire. Un bateau qui sort ne revient pas par la porte d'en arrière et ne peut être transféré à un nouveau propriétaire. Le comité de l'environnement de l'APLSI devrait être moins timide à promouvoir le danger que représentent pour notre lac, les plus de 200 forces, les wake-boats, les ballasts, etc. Le droit acquis des propriétaires ne devrait s'exercer qu'au bateau actuel et ne pas s'élargir à un prochain moteur ou bateau, ou encore pire dans le cadre d'un transfert à un prochain propriétaire. Plus aucun autre bateau nocif ne devrait plus s'ajouter à la flotte du lac sept-Iles. Mes propos limitent donc ma réponse "fortement d'accord" aux prochaines questions, puisque je limiterais le droit acquis aux bateaux actuels, plutôt qu'aux membres actuels.

41. Pour les bateaux de Surf (soit à ballasts), qu'ils soient bannis car il y a la mer pour surfer ! Pour le wakeboard, n'importe quel autre bateau avec tour peut faire l'affaire. Donc de limiter la puissance pourra aider à diminuer les grosses vagues. Pour la musique à tue-tête, limiter les heures d'utilisation aux D.J.
42. Déjà en limitant la mise à l'eau est un bon début. Ne pas leur vendre d'essence. Lobbying auprès des instances ayant le pouvoir de réglementer Sensibilisation malgré que je crois cela peu utile, ceux qui achètent ces bateaux ne sont pas réceptif à aucun argument S'exprimer clairement et officiellement contre ces types d'embarcations qui ne sont pas écologiques, sont possédées par une minorité et sont une nuisance pour la majorité des membres, autant que pour leur quiétude que la détérioration de leur biens. Si ces personnes avaient à rembourser pour les dommages qu'ils provoquent sur notre lac cela les sensibiliserait peut-être. Un recours collectif ?
43. Bannir carrément les boats a vagues! Le lac Sept-Iles n'est pas un plan d'eau conforme a ce genre d'embarcations.Qu'ils demenagent au lac St-Joseph ce lac serait plus adapte a leurs sport.Le probleme c'est pas la force du moteur c'est l'embarcation et son systeme de ballast.Ma suggestion est une utopie,mais j'en reve souvent.
44. Limiter la puissance des moteurs
45. Faire des règlements plus sévères
46. Limitations de trop puissant moteur comme les wake bord
47. limiter la puissance des moteurs et la longueur des embarcations.limiter le nombre de wave boat et interdire ceux avec contenant d eau produisant de grosses vagues
48. En se dotant d'un règlement adopté par les membres...
49. Je salue votre démarche. Je considère aussi que ce qui est proposé est un minimum. Il faut bien commencer quelque part.
50. L idée de limiter la puissance des bateaux est une bonne avenue s il était possible d interdire les ballasts cela serait également très bien
51. En réduisant la puissance des moteurs et intedisant les weak

52. En réglementant et interdisant les bateaux de Wake.
53. En limitant les forces de moteur à 150 et en vendant l'essence plus cher à tout ceux de plus de 150 forces de moteurs, et en ayant de la surveillance régulière de genre policière
54. Influencer la ville de St-raymond
55. Tout ce qui est turbine et wake qui brasse le fond a interdire ds un iac si peut profond
56. En imposant de nouveaux règlements.
57. En interdisant les bateaux trop puissant et bateau de Wake bord
58. Ce n'est pas nécessaire d'intervenir sur la puissance des moteurs, mais limiter la longueur des embarcations (principalement pour les wake boat). Les speeds boats, de quoi parlez-vous? P.s. Est-ce que s'attaquer aux problèmes de fosses septiques ne serait pas prioritaire. (Les îles en priorité)
59. Par de l'information adaptée et une plus grande sensibilisation.
60. En réglementant le nombre d'accès au lac et limitant la vitesse dans les zones sensibles.
61. Il faudrait avoir seulement un endroit pour pouvoir embarquer les embarcations alors il y aurait un meilleur contrôle
62. Diminuer la force des moteurs et les bateaux de wake dans les endroits plus profonds
63. Heures appliquées pour les sports nautiques.
64. Limité la puissance de tous les bateaux sur le lac
65. Limiter le nombre d'embarcations pouvant être inscrites sur une adresse postale Interdire la mise à l'eau des bateaux sur le lac aux non-résident, au non-membre de l'APLSI Interdire la mise à l'eau des bateaux aux locataires de chalets (éviter contamination du lac) IL n'y a pas de section "commentaire" dans votre sondage... à réfléchir... si tous les nouveaux membres sont limiter à 200hp... à noter qu'un jour lorsque tous les résidents auront changé... horizon de 25 ans... aucun bateau de plus de 200hp ne sera admissible sur le plan d'eau car tous seront des nouveaux membres...
66. Pas sur le nombre d'embarcations et sur la force des moteurs mais sur l'enseignement transmis aux conducteurs. Certains pontons sont plus dérangeants que les bateaux moteurs - non respect de la navigation proche des rives et ce à une vitesse importante en est un exemple. Des balises sont NÉCESSAIRES pour protéger les rives - c'est sur ce point que l'association doit intervenir
67. Informer, former et prendre des mesures de limitation de la puissance des embarcations
68. Couloirs déterminés et amendes si non respect des règlements
69. Restreindre la puissance des moteurs. Les bateaux pour wake-surf sont beaucoup trop gros pour le lac. Demander à la ville de surveiller les rampes d'accès privés.
70. Diminuant les forces de moteur wake Je suis dans la zone où le tracé des skieurs et wakes!
71. Je n'ai aucun "data" pour dire si c'est néfaste pour le lac et à quelle point. Si les bateaux de wake font des ravages évidents et que le lac se dégrade...oui il serait bon de les interdire pour préserver le lac (je veux me baigner à la retraite dans ce lac.. Si il n'y a pas d'impact et que ca derange juste le monde chialeux en

- ponton...c'est une autre affaire. Pour les droit acquis je trouve ca un peu tannant...j'avais un Larson avant avec un moteur 4.3 litre (225 HP) je brûlais en moyenne 1.5 tank de gaz par année. je nage et relaxe à 95 % du temps sur le lac. j'ai changé pour un ponton en 2014 (enfants naissant). Besoin place pour poussette, etc... je planifiais revenir a un bateau normal en 2020. Je trouverais plate de devoir acheter mon bateau en avance pour garder mon droit..je reprendrais un larsen avec le même moteur mais c'Est rendu 225-230 HP....passe pas dans votre échelle. je trouve ca plate aussi de pénaliser les gens pour des gens qui abusent
72. Je crois qu'il faut contrôler les mises à l'eau de bateau et pas uniquement au club nautique mais aussi aux autres endroits autour du lac tel que le camping beau soleil. Je crois qu'il faut aussi limiter le nombre d'embarcation par résidence et il n'aurais pas fallu permettre la mise à l'eau d'embarcations pour les chalets en location.
 73. Un ensemble de moyens allant de l'éducation à la réglementation
 74. Je crois qu'en donnant plus d'avertissement ou en donnant plus d'information sur les impacts négatif sur notre lac
 75. En réduisant tout... la force des moteurs, la vitesse et le nombre.
 76. Viser à interdire certaines embarcations non adaptées à la configuration du lac.
 77. En continuant ses démarches de balisages Intervenir en fonction de limiter la puissance des moteurs
 78. En les limitant dans des secteurs plus vastes ou l'étendu d'eau est plus grand
 79. Promouvoir l'instauration d'une limite de maximum de moteur à 100 hp
 80. Le travail amorcé par l'Association est très bien. Mais je pense qu'il faudrait faire passer un règlement interdisant les embarcation avec moteur de plus de 100 HP. Continuer à encourager les activités nautiques sans embarcation à moteur.
 81. Le plus rapidement possible est limitant la force des moteurs et en interdisant les wake boat
 82. Avec des affiches sur l'eau
 83. RÉGLEMENTER
 84. En ne tolérant que les bateaux des résidents.
 85. Réduire la taille des bateaux et des moteurs
 86. Votre projet de limitation de la puissance est un bon début.
 87. Par avertissement ou règlement.
 88. via une réglementation existante ou nouvelle de la ville
 89. en demandant a la SQ d'être plus présente
 90. Travailler pour limiter la puissance des embarcations à 100 hp. Ne pas autoriser de droit acquis à cet effet. Limiter Le nombre d'embarcations par résidence. S'assurer qu'il n'y ait pas de phase deux à la « Plage Beau Soleil »
 91. Si vous décidez d'intervenir, il faudrait travailler sur le comportement des gens.
 92. Règlements
 93. rédiger un règlement sur l'usage des bateaux motorisés pour limiter la force des moteurs et faire de l'éducation auprès des propriétaires de bateaux dont la force des moteurs n'a aucun sens sur un lac. Il faudrait aussi refuser tout bateau qui a navigué sur d'autres lacs pour éviter toute contamination. Je suggère d'interdire tout speedboat et wake boat, ici pas question de "droits acquis". Selon moi, il n'y a pas de "droits acquis" quand il s'agit de protéger l'environnement. C'est pourquoi

- j'ai répondu "pas du tout d'accord" aux questions 6 et 7
94. contrôler toute l'entrée et la sortie de toute embarcation sans exception au lac. Inspection visuelle obligatoire. Établir une réglementation tenant compte de la grosseur du lac
 95. interdire la mise à l'eau de bateau excédant 125hp et non pas 200hp (la question 5 fixe un minimum arbitraire qui fait que même si je suis en accord avec l'interdiction je suis en désaccord avec le moins de 200hp) dénoncer les privés qui permettent la mise à l'eau d'embarcations et louent des quais sans détenir des permis à cet effet ne permettre la mise à l'eau que d'une embarcation par membre exiger de la ville un règlement fédéral sur la vitesse et les zones, compte tenu de tous les faits qui sont maintenant connus de l'association
 96. Trouver une méthode pour s'assurer que les sports nautiques sont pratiqués seulement dans les zones demandées
 97. Par une réglementation plus sévère
 98. faire respecter le corridor déjà en place. réglementer la puissance des moteurs. continuer à sensibiliser les propriétaires de grosses embarcations aux conséquences de leur conduite envers l'environnement et les autres plaisanciers.
 99. En sensibilisant le plus possible les utilisateurs sur les consignes de sécurité et en continuant les démarches auprès des instances gouvernementales pour changer les lois.
 100. Sûrement pas en limitant le nombre de HP La méthode proposée n'est pas adéquate
 101. en limitant la force des moteurs ect...
 102. limiter l'accès au lac de toute machine de plus de 200 hp ne pas permettre le retour au lac d'une machine de plus de 200 hp lors de l'échange de l'embarcation
 103. Difficile de trouver une solution, mais en réglementant la vitesse des moteurs, cela pourrait être une solution. Mais le problème nous l'avons échappé avec la quantité de bateau avec la plage, le total de bateaux à s'y promener sur notre lac est environ 110 bateaux et plus. Tout a été permis pour eux....
 104. Faire auprès des propriétaires de wake boat une réglementation et de l'information pour qu'ils comprennent tout les problèmes qu'ils causent à l'environnement et à la sécurité des autres embarcations sur un si petit plan d'eau...
 105. pour la prévention.....
 106. Avec les autorités impliquées
 107. Je crains toutefois que les membres de l'APLSI puissent être défavorisés par rapport à des propriétaires de bateaux mettant ceux-ci à l'eau dans des descentes non contrôlées par l'association; les interdictions ne s'adresseront qu'aux membres, selon ce que je lis ci-après. C'est pourquoi j'ai indiqué ne pas être d'accord avec les propositions suivantes; toutefois, dans l'hypothèse où l'association pourrait avoir un impact sur les non propriétaires et non membres de l'association, je serais plutôt d'accord, avec les droits acquis pour ces derniers.
 108. Je ne crois pas que l'APLSI a le pouvoir d'intervenir, vous devez faire exactement comme pour les fausses sceptiques, c'est la ville de St-Raymond qui doit passer les règlements et s'en occuper.
 109. Par une réglementation ou un engagement auquel devraient obligatoirement adhérer les membres.

110. En mettant en place un comité de membres qui devra faire de propositions d'amélioration de la situation actuelle.
111. En limitant l'accès aux embarcations trop puissantes et leur dimension. Ne plus offrir d'essence
112. Je crois cependant que nous devrions accepter les ??wakeboat??
 Tout en limitant la longueur de ces bateaux à 21' avec des moteurs maximum de 5.3L. Le problème de ces bateaux plus gros que 21' peuvent Embarquer plus de 20 personnes en plus des ballastes remplies d'eau.
 Je suis pour le sport et le surf est un très beau sport... il faut travailler à éliminer Les vagues monstrueuse causés par les super gros wakeboat comme le Super Air Nautique
113. Le droit acquis devrait être attaché à la résidence et non pas à l'embarcation. Si une personne vend sa maison ou son chalet, ce n'est pas dit qu'elle va vendre le bateau en même temps. En ce qui me concerne, je possède un chalet avec un bateau de wakesurf, et jamais je vais vendre mon chalet avec mon bateau. Mon bateau est personnalisé avec ce que j'aime donc si je vends mon chalet, je vais le vendre sans le bateau. Il faut que le nouveau propriétaire qui achètera mon chalet puisse avoir le même type de bateau que je possède actuellement. Donc, afin de solutionner cette situation, il faut que le droit acquis puisse être attaché à la résidence et non pas au bateau. Moi quand j'ai acheté ma propriété sur le bord du Lac Sept-îles en 2016, la seule raison qui a fait que j'ai acheté a été que je pouvais utiliser mon bateau de wakesurf. Si je n'avais pas pu utiliser mon bateau de wakesurf, je n'aurais jamais acheté la propriété. Advenant que je veule vendre ma propriété dans le futur, il faut absolument que mon droit acquis peut-être transféré au nouveau propriétaire afin qu'il puisse utiliser un bateau avec une puissance plus grande que l'éventuel règlement. Sans cette possibilité, je vais avoir du mal à vendre mon chalet si je décide de le vendre éventuellement. Il ne devrait pas y avoir de limite de moteur pour le cas d'un changement de bateau lorsqu'il y a un droit acquis.
114. Bonjour,mon avis sur les moteurs developpant 200 hp,maximum... Il est tres facile de chipper on moteur comme le mien de 135hp a 200 hp....et personne ne peu le savoir. A mon avis ce N'EST pas la solutions,la solutions est derriere le volant par L'éducation
115. Poursuivre la sensibilisation?
116. Je crois qu'il devrait y avoir une vitesse maximale sur le lac sous peine d'expulsion. Aucune chance aux contrevenants et ainsi interdire l'accès au lac.
117. Émettre une nouvelle réglementation avec forte amende à l'appuie. Tous ne doivent pas payer pour quelques imbéciles.
118. Il n'y a pas vraiment de solution malheureusement. C'est une question de savoir-vivre, je pense que c'est la nouvelle génération !
119. L'installation des bouées cette année pour réduire la vitesse en eau peu profonde semble avoir un certain impact sur la vitesse. L'eau du lac est moins brouillée que les années passées. Il faut aussi réduire la force des moteurs. Les motos marines devraient être interdites. Le bruit est tout simplement désagréable et insupportable.
120. Interdire les bateaux qui n'appartiennent pas aux propriétaires (plusieurs bateaux

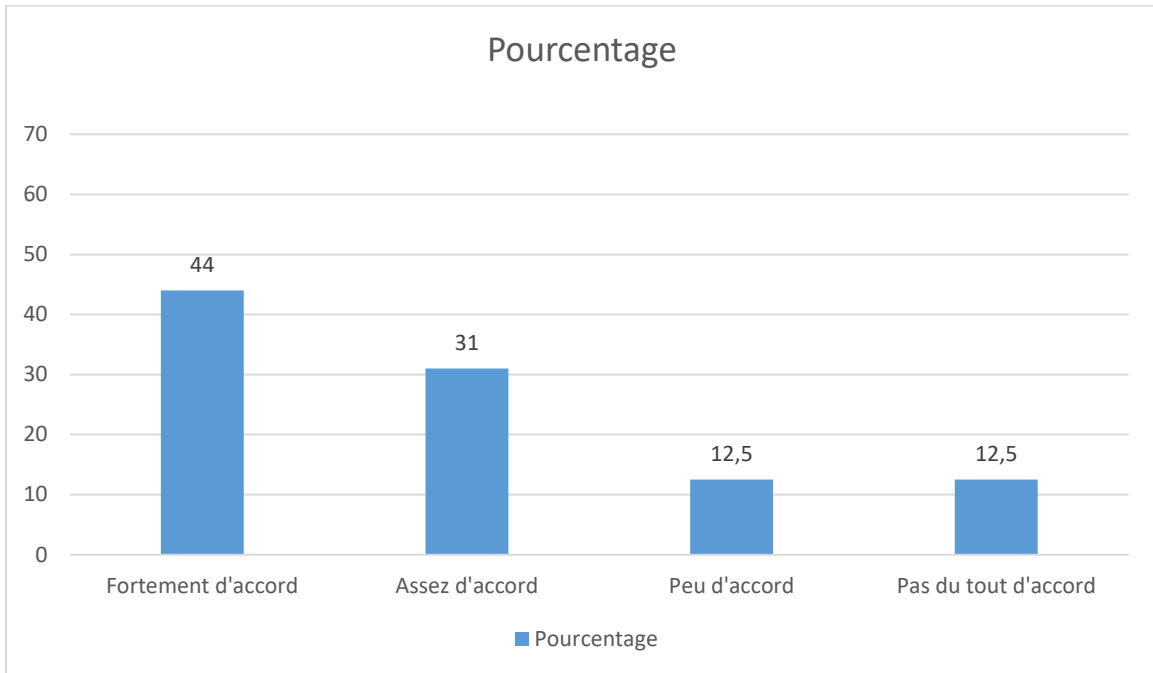
- n'appartiennent pas aux proprios) Ne plus accepter de moteurs puissants (excepté moteur à turbine qui ne font pas de vague).
121. Réduire le nombre d'embarcation au lac des Aulnaies, et réduire la puissance des bateaux WAKE
 122. En prenant des mesures drastiques. Limite de une seule embarcation à moteur par habitation. Aucune embarcation motorisée et quai pour les 8 nouveaux terrains de la Baie Vachon. Engagement d'un patrouilleur nautique estival les fin de semaines et jours de fêtes, par la Ville ou pas l'Association afin de faire de la sensibilisation sur l'eau auprès des téméraires, abuseurs de vitesses (moto-marine) et ceux ne respectant pas les limites de vitesses indiquées par les bouées. Aussi vérifications des permis de conduire nautique et enregistrement des bateaux. Remise aux conducteurs délinquants d'un avertissement de "mauvaise conduite". A chaque fois ou la Sûreté du Québec est venu patrouiller, sans le savoir on constatait facilement qu'il y avait moins d'achalandage et que c'était beaucoup plus tranquille toute journée sur le lac. Compilation de statistiques sur tous les résidents propriétaires d'embarcations, vitesse, non conformité des enregistrements et des équipements, lieu de mise à l'eau, etc. Recueillir et compiler des statistiques nous donnera une vision beaucoup plus précise de la situation permettant d'élaborer de bonnes stratégies d'intervention. Bien entendu toutes les interventions d'un patrouilleur seraient faites dans un cadre bien défini et validé par l'association, a Ville et la Sûreté du Québec. Un projet pilote pourrait être établi pour la 1ère année d'opération en 2019, le Patrouilleur suivrait un protocole de base et pourrait aussi être accompagné d'un bénévole de l'Association. Je suis prêt a structurer et m'impliquer dans ce comité. (Pierre Gagnon)
 123. Oui, oui, oui. Nous sommes très heureuses que vous preniez ce dossier en main. Le nombre d'embarcations par chalet devrait être limités ainsi que leur puissance. Tant qu'à nous la nouvelle réglementation devrait être plus sévère que celle proposée. La santé du lac en dépend. Nous avons juste à écouter les nouvelles cette semaine pour comprendre l'importance d'agir rapidement.
 124. Obligation lavage des bateaux avant mise à eau....
 125. En sensibilisant les fautifs
 126. En diminuant voir interdire l'accès aux wake et wave boat
 127. En limitant le nombre de bateaux à ballast
 128. La puissance des moteurs devraient diminuer,et les gens ne sont pas sensibilisés pour la protection de notre lac
 129. Par la réglementation et son application plus severe. Imposition d'amande et restriction de navigation dans les zones plus étroites.
 130. Limiter la puissance Et limiter les seadoo
 131. Interdire les bateaux de wake. Je sais que ce sera très difficile à contrôler dû aux descentes privées.
 132. En demandant aux résidents de réduire la vitesse de leur embarcation en interdisant la puissance de leur moteur à 50 km/hr. Il y a un lac en banlieu de Montréal qui ont obtenus gain de cause auprès du fédéral. (Je ne me souviens plus lequel, mais cela a été diffusé sur Internet dernièrement). J'ai complété le formulaire et je ne suis pas d'accord avec les énoncés cités. Tous, résidents ou nouveaux membres, devrait réduire à la vitesse tel que je l'ai mentionné plus haut.

- (Max. : 100 km/hr.
133. En expliquant que notre lac il vas être en péril si sa continue comme sa moi je crois s est demandé au gouvernement d'expliquer l'es lac qui sont potentiellement en danger il faut que sa vienne du gouvernement
 134. Réglementer la force des moteurs des bateaux, des heures de navigation pour ski nautique et des vols d'avion, d'interdire les vols au-dessus des résidences à basse altitude ainsi que de réglementer le maximum de décibels acceptables générés par certains Moteurs d'avions et de bateaux..... Pas en accord avec les propositions #5, #6 et #7 car les règlements de l'APLSI doivent s'appliquer à tous nouveaux et anciens membres (pas de droits acquis pour la pollution par le bruit, l'érosion des berges, la perturbation de la quiétude et la sécurité) dans l'intérêt de tous les résidents, de la qualité du lac et de la valeur des propriétés. L'information sur la réglementation doit être fournie à tous les non-membres également afin de les sensibiliser.
 135. Il faut trouver une façon de limiter les embarcations qui attaquent particulièrement le risque pour l'environnement.
 136. Sensibilisation et réglementation des hp des moteurs
 137. En réglementant la puissance des moteurs et/ou en établissant des heures pour les embarcations plus performantes
 138. en continuant les interventions commencées et en adoptant les nouvelles regles pour les nouveaux résidents
 139. En limitant à une embarcation par résidence et en limitant la puissance de l'embarcation
 140. Faut absolument arrêter les mises à l'eau à la plage Beausoleil et chez certains autres dont celui que tout le monde appelle M. Le Mer___(du nom de son bateau) Avec la prolifération des algues zombi, nous allons perdre notre lac Faudrait aussi faire comprendre à ceux qui ont des wake et leurs grosses maisons `+ 1000,000 que lorsque le lac sera mort, leur grosses **&&& » » » chiottes ne vaudront plus
 141. Une meilleure intervention par des agents.
 142. Réglementer et faire respecter les règlements, puissance moteur et lavage.
 143. Développer la navigation sans moteur en offrant aux gens cours et activités de kayak en fin de semaine de préférence.

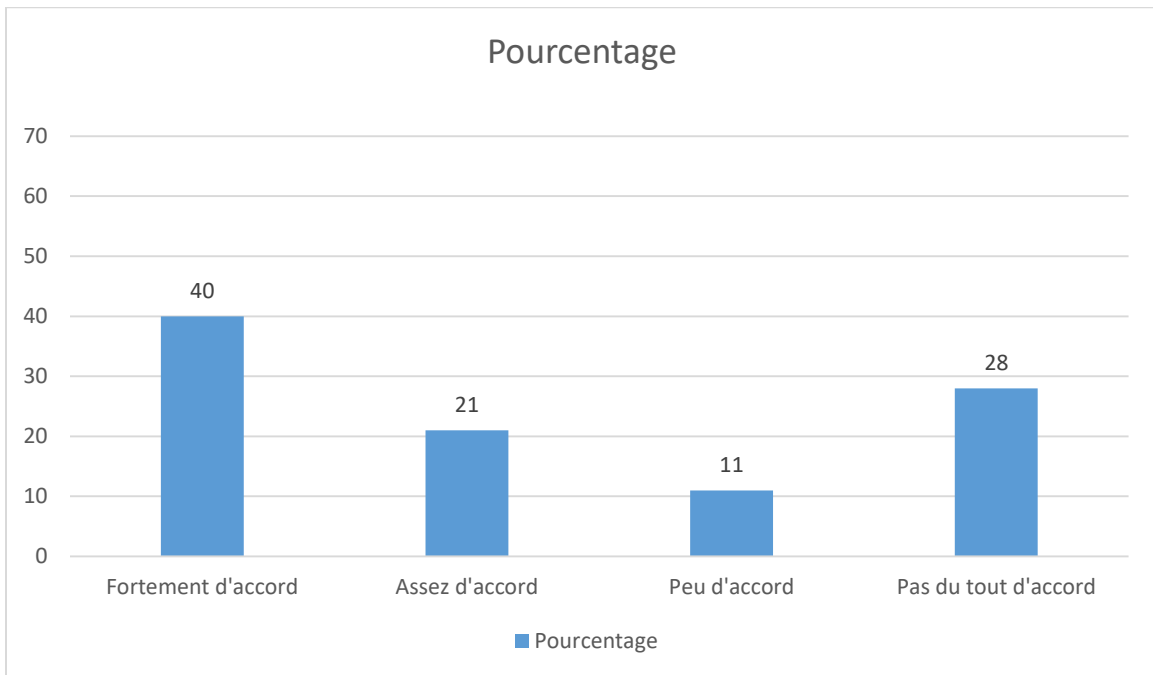
QUESTION 4

Pourriez-vous nous dire si vous êtes fortement d'accord, assez d'accord, peu d'accord ou pas du tout d'accord avec les affirmations suivantes :

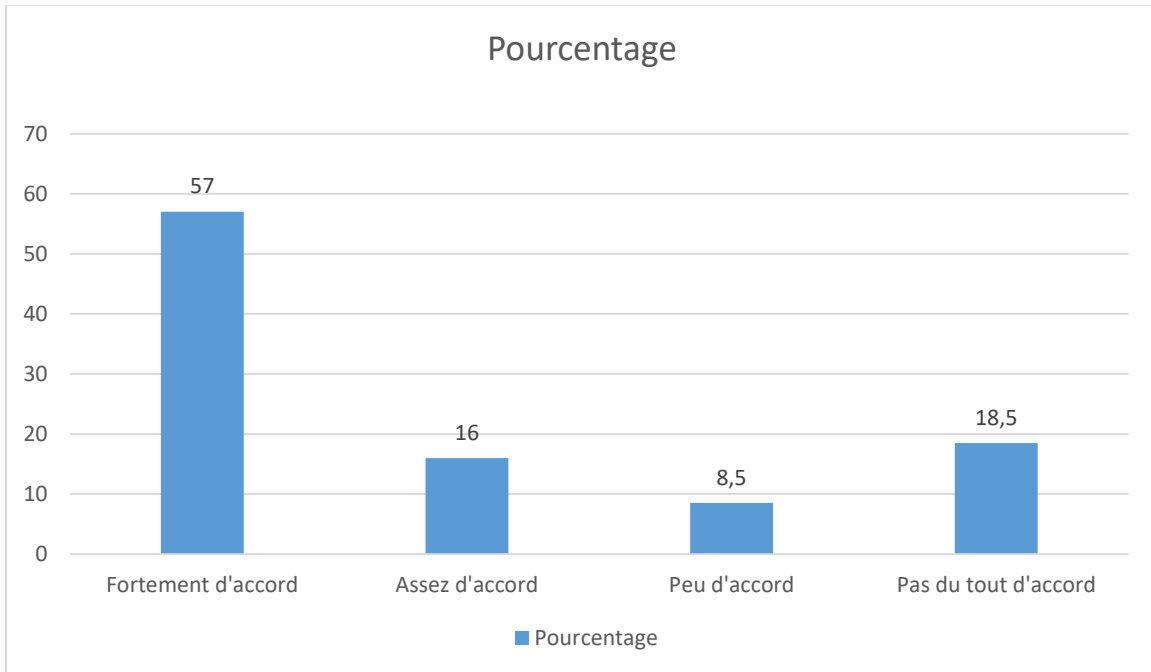
- 1- L'APLSI devrait mettre en place un comité de travail externe au CA, composé de membres de l'APLSI avec des opinions diverses afin d'évaluer la situation et proposer d'autres solutions.



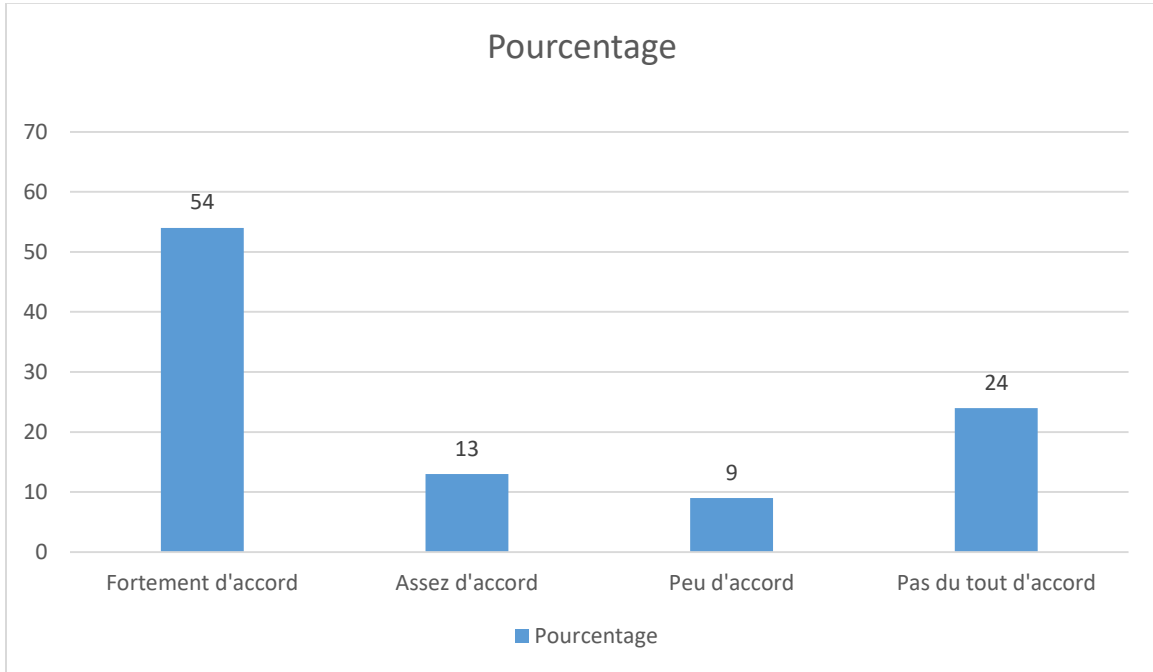
- 2- L'APLSI devrait réglementer sa descente à bateaux pour limiter la puissance des moteurs à moins de 200 HP pour les **nouveaux membres**, tout en respectant un droit acquis (*mise à l'eau peu importe la puissance de leur embarcation*) pour les membres actuels.



- 3- L'APLSI devrait réglementer sa descente à bateaux pour interdire la mise à l'eau des embarcations de type « speed boat » pour **les nouveaux membres**, tout en respectant un droit acquis (*mise à l'eau peu importe le type d'embarcation*) pour les membres actuels.



- 4- L'APLSI devrait réglementer sa descente à bateaux pour interdire la mise à l'eau des embarcations de type « wake boat » et celles équipées de ballast pour les **nouveaux membres**, tout en respectant un droit acquis (*mise à l'eau peu importe le type d'embarcation*) pour les membres actuels.



28 juillet 2018